



Pays de  
la Loire

# RAPPORT D'ORIENTATIONS

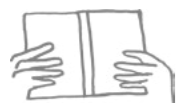
année 2026

Après une phase de fort développement, Terre de Liens Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche de stabilisation, ce qui mène à poser progressivement des objectifs de plus long terme que la seule année.

Le travail sur nos orientations suit désormais un fil bien rôdé : travail en séminaire associant administrateur·rices et salarié·es, qui nourrit le rapport d'orientations, bilan d'étape présenté par l'équipe à l'automne, posant les réussites et les difficultés rencontrées, débat en Conseil d'administration en novembre, et à nouveau, travail en séminaire qui nourrit le rapport d'orientations suivant.

Ce document est issu de ce travail collectif.





Travailler sur notre raison d'être, c'est nous accorder sur la manière dont nous nous appuyons sur

- notre histoire,
- les compétences que nous avons développées,
- la manière dont le Monde évolue
- et les valeurs que nous partageons aujourd'hui pour fortifier notre projet de long terme, affirmer qui nous sommes et comment nous travaillons.

## Notre histoire

- Une association créée en 2010, unissant paysan·nes travailleur·euses, syndicalistes paysan·nes et nouvelle génération agricole mayennaise,
- au sein d'un mouvement national associant acteurs de la bio, paysan·nes et citoyen·nes non agriculteur·rices.
- Un ancrage dans les luttes paysannes.
- Un attachement fort à la décision collégiale et une approche fédéraliste.

## Notre raison d'être

### → Préserver les terres agricoles

- sur le très long terme
- par l'accompagnement de projets
  - en agriculture biologique et paysanne (installation, transmission, sécurisation de fermes existantes),
  - nourriciers
  - et soutenables (économiquement, écologiquement, humainement),
- avec la participation des citoyen·nes

### → Soutenir l'autonomie et les conditions de travail des paysan·nes

→ Faciliter l'accès au foncier : acquisitions collectives, orientation, ressource et accompagnement des porteur·euses de projets agricoles.

### → 3 principes :

- intérêt général
- non lucrativité
- finance solidaire.

## Un positionnement spécifique par rapport aux autres acteurs du foncier agricole

- Objectif de soutenabilité économique ET écologique des projets (non revente, unités transmissibles)
- Agir avec d'autres, en complémentarité et en réseau
- Entretenir une relation de qualité avec les fermier·es pour veiller à la cohérence des projets sur la durée
- Prise en compte de la complexité et des paradoxes
- Mobiliser les bénévoles, construire avec les bénévoles
- Education populaire : formation, tutorat...



## Des principes qui orientent notre manière d'agir

- Autodétermination, autonomie politique
- Éducation populaire
- Débat public
- Refus des fonds issus d'organisations contraires à nos valeurs



## Des horizons qui nous guident à long terme

- Une agriculture riche en humain·es
- Des systèmes viables et vivables dans la durée
- Une gestion démocratique du foncier



## Les besoins que nous identifions dans le Monde qui nous entoure

- Relier les citoyen·nes à la terre et au vivant
- Des terres nourricières
- Sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Protéger la terre, lutter contre l'artificialisation
- Biodiversité
- Conditions de vie des générations futures
- Engagement



## Des ressources pour écouter et anticiper les besoins

- Capacité à analyser et s'adapter aux jeux d'acteurs et aux écosystèmes locaux.
- La Fédération Terre de Liens, une ressource pour comprendre les enjeux et échanger entre territoires.



## Des compétences qui fortifient notre mission

- Positionnements sur des sujets sociétaux, plaidoyer
- Actions avec les collectivités pour démultiplier
- Actions pour la biodiversité



Lorena Serra, Nolwenn Thiriet et Valentine Temple, repreneuses de la ferme de Riglanne - Campbon (44)

# FERMES



## Les orientations issues de notre raison d'être

### × une relation de long terme et de qualité avec les fermier·es

- Des acquisitions qualitatives plus qu'un objectif quantitatif
- Poursuite du chantier « relation de qualité avec les fermier·es » :
  - augmentation du nombre de bénévoles impliqué·es dans le suivi des fermes, idéalement en binômes ou trinômes à l'échelle de chaque ferme
  - formation/échange d'expériences (posture d'accompagnement, échanger avec un·e fermier·e en difficulté)
  - déploiement de la trame d'échanges créée en 2025 après finalisation de l'évaluation sur les premières fermes.
- Renforcement du rôle de la collecte d'épargne citoyenne et des actions en faveur de la biodiversité comme des leviers pour faire collectif et densifier les relations entre paysan·nes et citoyen·nes non agriculteur·rices

### × des unités transmissibles au fil des générations, un engagement de non-revente des terres acquises, un principe de lutte contre la spéculation, à court comme à long terme.

- Exigence dans le choix des projets, les instructions et la négociation, pour une soutenabilité des projets sur le très long terme :
  - terres, bâti, logement, accès à l'eau, cohérence du parcellaire,
  - partage de la préoccupation pour la biodiversité avec les futur·es fermier·es,
  - fixation du prix en cohérence avec les références locales.
- Mobilisation dans la dynamique nationale « logement paysan » : tester de nouvelles expérimentations, renforcer les échanges d'expériences avec les collectivités et acteurs du logement social, selon les possibilités de financement.

### × permettre aux porteur·euses de projet de faire un choix éclairé sur la gestion du bâti, dans un souci d'autonomie de décision

Des aspects essentiels du rapport au foncier relèvent du choix indépendant du/de la paysan·ne : la manière de penser ses investissements pour ses ateliers, la répartition entre investissement sur le bâti et sur la production, la sécurisation de son capital sur le long terme... Notre rôle est de proposer des outils suffisamment diversifiés pour répondre à des besoins différents. C'est ce que permet le recours à plusieurs foncières (Foncière nationale Terre de Liens, coopérative régionale Passeurs de terres).

### × faciliter l'accès au foncier à l'échelle de la région, dans un souci de proximité

- Conduire les instructions pour l'acquisition et la consolidation des fermes, en poursuivant la priorisation des projets menée depuis 2023 au sein de la Commission Fermes.
- Vigilance sur la répartition territoriale des projets.
- Renouveler la relation avec Passeurs de terres dans une exigence de respect des personnes, autour d'objectifs travaillés collectivement avec les partenaires impliqués dans la coopérative.
- Entretenir la relation de proximité avec la Foncière nationale Terre de Liens, dont 3 salariées sont localisées aux Ponts-de-Cé (49), notamment dans le cadre des réunions de suivi organisées depuis 2023.

### × adapter notre offre d'accompagnement des porteur·euses de projets agricoles, cédant·es et propriétaires aux besoins constatés et à l'évolution du cadre national de soutien à l'installation-transmission

- Faire évoluer le primo-accueil et renforcer l'outillage des bénévoles.
- Imaginer des accompagnements de cédant·es ponctuels dans le cadre de partenariats locaux, en complémentarité du travail mené par les autres organisations.

### × rendre plus lisible notre engagement pour la biodiversité sur les fermes

- Renforcer la visibilité des actions menées (dialogues permanents pour la nature, états des lieux, soutien aux travaux avec possibilité de chantiers participatifs) et leur appropriation par les bénévoles, en cohérence avec les besoins des fermier·es.
- Consolider l'articulation de notre engagement pour la biodiversité avec l'ensemble du projet de l'association, par une participation bénévole aux réflexions de fond.

## II PARTENARIATS ET COLLECTIVITÉS

*À noter :* du mois de février au mois de septembre 2026, Chloé Malaisé, salariée en charge des partenariats et de la communication, est en congé maternité. Elle est remplacée par Julia Wolf, bienvenue à elle !

*Les orientations issues de notre raison d'être*

- × **renforcer notre rôle de prescription auprès des acteurs publics**
  - Apporter notre éclairage sur la propriété foncière, la transmissibilité des fermes, le logement agricole.
  - Contribuer aux politiques de soutien à l'installation et à la transmission agricole, sur le volet foncier des projets (étude de projets d'installation et de transmission, orientation de porteur·euses de projets agricoles et cédant·es, expérimentation d'actions de veille foncière).
- × **rechercher les meilleurs leviers de mobilisation des bénévoles autour des partenariats et collectivités**
  - Evaluer les possibilités de partenariats concrets avec les équipes municipales nouvellement élues.
  - Aménager des espaces d'échange d'expériences ajustés aux envies concrètes des bénévoles.
  - Donner la priorité aux projets qui permettent de mobiliser les bénévoles localement.
- × **agir en complémentarité et en articulation avec les autres acteurs du développement agricole**  
Ajuster notre offre locale d'accompagnement aux porteur·euses de projets, cédant·es et propriétaires en articulation avec nos partenaires agricoles, dans un contexte institutionnel qui change (mise en place de France Services Agriculture).

## III MOBILISATION CITOYENNE ET BÉNÉVOLAT

*Les orientations issues de notre raison d'être*

- × **poursuivre la structuration de l'accueil du bénévolat**
  - Reconduire les ateliers d'accueil initiés en 2025.
  - Accompagner les actions de mobilisation portées par les groupes locaux, d'abord dans une perspective de développement du bénévolat.
  - Identifier clairement des référent·es « accueil » dans chaque groupe local.
- × **élargir le nombre et les profils des bénévoles**
  - Identifier des missions prioritaires pour appels à mobilisation, s'appuyant sur des fiches missions précises.
  - Mobiliser les adhérent·es, notamment via les groupes locaux.
- × **fidélisation des bénévoles : venir et rester**
  - Poursuivre les temps de partage d'expériences, les temps d'échanges où toutes les questions peuvent trouver une réponse.
  - Soutenir l'engagement par la prise d'initiatives.
  - Structurer la politique de prise en charge des frais des bénévoles et de valorisation du temps consacré par les bénévoles aux activités de l'association.
- × **accompagner la vie des groupes locaux**  
Accompagner les groupes locaux dans leur structuration,
  - collectivement par le partage d'expériences
  - et de manière individualisée, les uns après les autres.



Ferme de la Bellangerie, après la plantation de haies - Arquenay (53)

## IV PLAIDOYER

*Les orientations issues de notre raison d'être*

- × **soutenir l'interpellation locale par les bénévoles**
  - Appuyer la participation à des enquêtes publiques.
  - Proposer des écrits de positionnement sur des sujets locaux.
  - Apporter ressources et outillage, en lien avec la Fédération nationale.
- × **aller au-devant des collectivités locales pour des politiques nourricières**
  - Analyser l'évolution du contexte politique au sortir des élections municipales.
  - Poursuivre l'interpellation des collectivités autour des mesures portées pendant les élections municipales.

## V COMMUNICATION

*À noter :* du mois de février au mois de septembre 2026, Chloé Malaisé, salariée en charge des partenariats de la communication, est en congé maternité. Elle est remplacée par Julia Wolf, bienvenue à elle !

- × **favoriser la participation des bénévoles à la communication**
  - Déployer les missions bénévoles : « reporter », photographe...
  - Répondre aux besoins de communication portés par les groupes locaux
- × **poursuivre les actions de communication autour de nos actions**
  - Poursuivre les lettres d'information à destination des membres et partenaires
  - Actualiser constamment les sites Internet régional et national, en valorisant notamment l'implication bénévole

## VI FINANCES ET RÔLE EMPLOYEUR

- × **sécuriser les sources de financement : dons et mécénat**
  - Créer une fonction « mécénat » mutualisée, possiblement avec Terre de Liens Bretagne et Normandie.
  - Accompagner l'implication bénévole dans la levée de fonds, dans une démarche de partenariats de proximité (mon commerce du quotidien est mon mécène).
- × **assurer la robustesse de l'équipe salariée**
  - Nous projeter sur la structuration de l'équipe salariée grâce à un accompagnement extérieur (prestation de conseil en ressources humaines).
  - Travailler la consolidation de la fonction de responsable administratif·ve et financier·e dans ce cadre.

## VII GOUVERNANCE

- × **poursuivre le renouvellement du Conseil d'administration**  
Porter une attention particulière à la participation paysanne à notre gouvernance.
- × **inscrire notre action dans le temps long**
  - Participer à la réflexion stratégique 2027-2032 du mouvement Terre de Liens.
  - Elaborer progressivement notre projet associatif en cohérence avec cette stratégie, tout en gardant notre spécificité.
- × **veiller à la qualité des relations humaines**
  - Veiller au respect interindividuel, à la reconnaissance de la parole de chacun·e
  - Développer la formation des bénévoles aux enjeux de harcèlement, de violences sexuelles et sexistes.

# VIII FAIRE MOUVEMENT

- × s'inscrire dans un projet commun du mouvement grâce aux échanges entre associations territoriales (« AT »)
  - S'enrichir des expériences et porter nos attentes dans les commissions nationales.
  - Participer à construire une vision solidaire dans le mouvement permettant un soutien aux AT grâce à des moyens partagés.
- × participer activement au Conseil d'administration de la Fédération nationale Terre de Liens
  - Assurer la pérennité des fonctions de membre titulaire et suppléant·e du CA au titre de Terre de Liens Pays de la Loire.
  - Accompagner une participation active de plusieurs bénévoles à la préparation des sujets pour que les actions reflètent les besoins du territoire.



Actions de mobilisation pour les municipales 2026 - Nantes (44)



Pays de  
la Loire

Terre de Liens Pays de la Loire  
70 route de Nantes  
49610 Mûrs-Erig, né  
pdl@terredeliens.org  
0661454988